

communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : - 0,1 % EN MARS 1991

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation se replie de 0,1 % en mars et s'établit à 131,0 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement recule aussi par rapport au mois précédent et se fixe à 5,5 %, contre 4,0 % l'an passé à pareille époque.

Le repli du taux annuel (de 6,0 % à 5,5 %) est entièrement imputable à la baisse du mazout qui a suivi la fin de la guerre du Golfe. Si l'on exclut les produits pétroliers de l'indice, le taux annuel reste stable par rapport à février, fixé à 5,7 %.

Les hausses saisonnières des produits frais se répercutent sur l'indice de l'alimentation (+ 0,8 %; en un an : + 4,9 %). L'habillement augmente de 1,1 % en trois mois (en un an : + 5,4 %). La progression trimestrielle de l'aménagement et entretien du logement (+ 2,8 %; en un an : + 4,5 %) découle principalement de celle des meubles et des réparations effectuées par des tiers.

La baisse du mazout (- 27,3 %) entraîne celle du groupe chauffage et éclairage (- 14,8 %; en un an : + 3,2 %), le repli de l'essence (- 0,7 %) provoque celui des transports et communications (- 0,1 %; en un an : + 4,6 %). Si la fin de la guerre du Golfe a éliminé pour beaucoup toute crainte de hausse brutale et marquée du prix du pétrole exprimé en \$ US, la revalorisation de ce dernier amorcée récemment ne peut cependant que renchérir ces produits pour le consommateur suisse.

Dans le groupe santé et soins personnels, l'indice progresse de 0,2 % (en un an : + 3,0 %), notamment de par la hausse des tarifs des coiffeurs et celle des médicaments.

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en mars 1991

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100	131,0	- 0,1	5,5
Alimentation	21	132,7	0,8	4,9
Boissons et tabacs	5	125,1	///	6,6
Habillement	7	133,8	1,1	5,4
Loyer	18	151,7	///	8,2
Chauffage et éclairage	5	78,9	- 14,8	3,2
Aménagement et entretien du logement	6	124,7	2,8	4,5
Transports et communications	14	120,1	- 0,1	4,6
Santé et soins personnels	8	127,7	0,2	3,0
Instruction et loisirs	16	135,8	///	5,6

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 161,0; (septembre 1966 = 100) 274,0



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE
Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
République et canton de Genève